

## Extrait page site internet de la mairie de Saint -Sever dédiée à l'enquête publique

Il reprend l'avis d'enquête qui est joint en téléchargement, et détaille les dates des permanences et modalités de consultation et de contribution à l'enquête publique avec le lien de consultation vers le « site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landés.gouv.fr](http://www.landés.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications -Publications légales - Enquêtes publiques ».



**Actualités et événements** Mairie et vie pratique Histoire et Patrimoine Vie économique Vie associative

[Saint-Sever](#) » [Actualités et événements](#) » [Actus en bref](#) » [Avis d'enquête publique photovoltaïque](#)

**ACTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

**Actus en bref**

- Baignade dans l'Adour interdite
- Avis d'enquête publique photovoltaïque**
- Travaux place du Cap du Pouy
- Conclusions de l'enquête publique sur les eaux pluviales
- Horaires L452 et L527 XL'R
- Registre des personnes vulnérables

  **Ecoutez**  **propos**

## Avis d'enquête publique photovoltaïque

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Saint-Sever, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, du lundi 25 septembre 2023 à 9 h au vendredi 27 octobre 2023 à 12 h.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire.

Madame Christine BARROSO été désignée en qualité de commissaire enquêteur pour la présente enquête, par décision n° E22000057/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 28 juillet 2022. Par cette même décision, Monsieur Gérard VOISIN a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des services